



LE BULLETIN DE VICQ SUR MER

Avril 2024

Vicquois, Vicquoises,

Les beaux jours arrivent... nous vous proposons ce bulletin pour vous annoncer les nombreuses animations prévues d'avril à septembre sur notre commune. Et nous en profitons pour vous présenter le compte administratif de l'année 2023 et le budget primitif 2024, ces comptes ayant été approuvés lors du conseil municipal du 13 mars dernier.

L'année 2024 sera riche en animations, merci aux Associations et à leurs adhérents pour leur dynamisme. Dans cet élan, l'ouverture d'un café associatif est envisagé. Pourriez vous nous donner votre opinion sur ce projet (questionnaire joint au bulletin ou questionnaire en ligne via la page Facebook de Vicq-sur-Mer) ?

Bonne lecture !

Richard Leterrier, Maire de Vicq sur Mer

AVRIL

Du 19 au 21 avril : Arbres en majesté
Expo, sortie botanique, table ronde et balade contemplative - Cotentin Nature

MAI

5 mai : Vide Grenier, devant la mairie - Association Transmission des cultures et du patrimoine

8 et 18 mai : Découverte des oiseaux avec l' Oiseau Arpenteur au Moulin de Marie Ravenel

17-18-19 mai : Visite Eglise et Lumière - Néville Patrimoine

25-26 mai : Journée randonnée dans le Val de Saire - Rando des Villages

JUIN

8 juin : Commémoration du 80e anniversaire du débarquement

22 juin : Feu d'artifice à 23h30 à la pointe de Néville (Néville a été libérée le 22 juin 1944)
Organisé et offert par la Mairie

22 et 23 juin : Journée des Moulins du Cotentin
Visite libre du Moulin à eau de Marie Ravenel

30 juin : Représentation de l'atelier théâtre adulte après-midi - Foyer Rural

JUILLET

6 et 7 juillet : Conférence et exposition "Sur les pas des résistants de la Manche et du Calvados" - Association Transmission des cultures et du patrimoine

7 juillet : Fête des familles (structure gonflable, laser-game et jeux en bois toute la journée, concert à 19h) - Mairie

14 juillet : Méchoui du Foyer Rural

20 juillet : Randonnée découverte au départ de Néville - Néville Patrimoine

18 et 25 juillet : Sieste poétique et visite multisensorielle au Moulin de Marie Ravenel

AOÛT

15 août : Concert Camping le Sablon

8 août : Méchoui de Néville Patrimoine

1er, 8, 14, 15 et 22 août : Atelier pain pour les enfants, sieste poétique et visite multisensorielle au Moulin à eau de Marie Ravenel

SEPTEMBRE

8 septembre : Repas des aînés sous chapiteau au village de Cosqueville
Organisé et offert par la Mairie

Et de nombreux concerts et animations, d'avril à septembre, dans la Grange - La FERME de RENOUVILLE - Vicq-sur-Mer

Voir le programme : <https://fermederenouville.com/>

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Les dépenses de fonctionnement sont remarquablement stables dans une période inflationniste tendue. Des économies substantielles ont été réalisées dans les charges générales (dépenses d'énergie, acquisitions et entretien de matériel, nouvelle répartition entre travaux réalisés en régie ou à l'entreprise)

Les dépenses de personnel sont la dépense de fonctionnement la plus importante (44% des dépenses) et restent dans la moyenne (256€/hab, pour une moyenne départementale de 277€/hab).

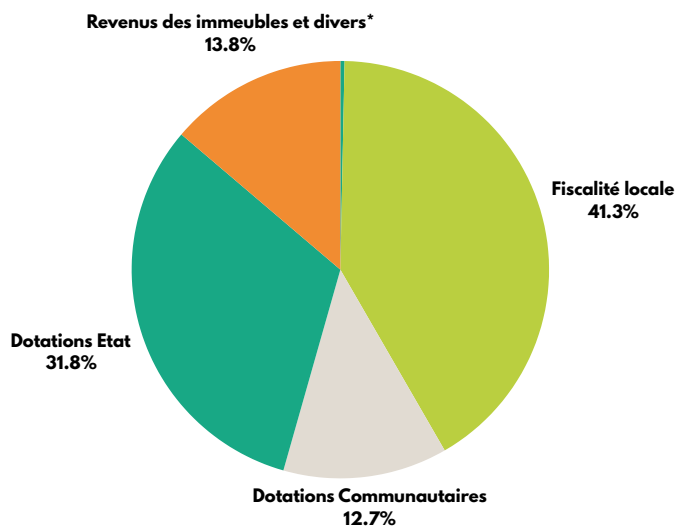
Les charges de gestion courante ont connu un dérapage totalement imprévu notamment dû aux frais de scolarité facturés. Si la ville de Saint-Pierre-Eglise a révisé son mode de calcul, la commune de Fermanville a facturé des frais en nette hausse liés à ses dépenses d'énergie (+100%).

En investissement, les dépenses sont restées limitées (indisponibilités des entreprises, et reports importants liés aux intempéries). Les dépenses les plus importantes ont été consacrées au tunnel des services techniques, aux prestations d'architectes, aux cimetières, à la "petite boulangerie" devant la mairie, à la fresque du préau de l'ex-école). Il restait au 31 décembre 192 000€ à réaliser (travaux de voirie, bâtiments de Réthoville et Gouberville).

En recettes, un emprunt autorisé en 2022 a été réalisé (150 000€). Un soutien important de la CAC est à souligner pour nos investissements, mais aussi avec ses dotations de fonctionnement qui ont dépassé 106 000€.

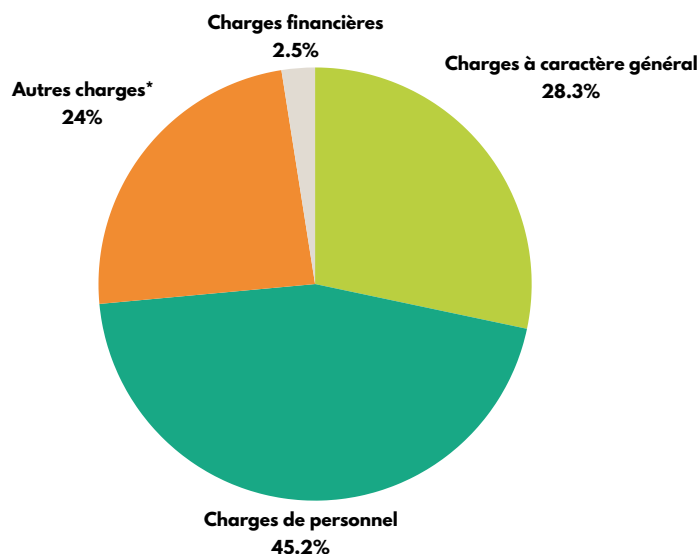
Ainsi en 2023, l'exercice s'est soldé par une capacité d'autofinancement nette de 97 000€.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



*Les loyers perçus par la commune (location de salle, location immobilière et fermage représentent **12%** des recettes de fonctionnement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



*Les frais de scolarité réglés aux communes qui accueillent les enfants de Vicq-sur-Mer dans leur école se sont élevés à 79 573€ soit **1 007€** par enfant en moyenne.

BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget s'équilibre en fonctionnement à 1 279 532€ toutes opérations confondues. Les prévisions de dépenses ont été accrues de 5% pour tenir compte de l'inflation, alors que les recettes ne subissent aucune hausse à l'heure du vote, en l'absence des notifications de bases fiscales, de dotations de l'Etat et de la CAC.

Ce budget est adopté moyennant le report de l'excédent cumulé au 31/12/2023 de 377 280€. **Cette année encore, les taux de la fiscalité locale restent inchangés.**

La commune percevra en 2024, outre un acompte de 7 000€ déjà versé, un solde de plus de 15000€, plus-value tirée du marché de fourniture d'électricité conclu entre le SDEM (Syndicat Départemental des Energies de la Manche) et ENEDIS suite à l'appel d'offres international. Notre commune, adhérente au groupement d'achat d'électricité du SDEM est gagnante notamment grâce à l'économie de consommation de KWH (-30%) en heures creuses depuis la fin de l'éclairage public entre 22h et 6h du matin.

Une forte impulsion a été donnée aux investissements en 2024. La section s'équilibre à 1 331 634€.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVUES EN 2024

Parmi les dépenses d'investissement prévues, figurent :

- Remboursement de la dette : 72 200€
- Immobilisations incorporelles : 15 712€ (architectes, logiciels, base d'adresses légales)
- Equipements : 250 334€ parmi lesquels l'achat d'un tracteur (55 000€), aire de jeux (46 200€), panneaux de rue et chasses (26684€), bornes incendie (15 000€), interventions sur bâtiments (48 850€), équipements divers (7 700€) dont défibrillateurs, mise en sécurité MAM.
- Travaux de bâtiments : 540 204€ (charreterie à Cosqueville, clocher de Neville)
- Travaux de voirie : 318 650€ (réfection de routes, place centrale et aire de stationnement Cosqueville)

Les financements prévus proviennent de l'Etat (356 000€) par ses Affaires Culturelles, sa dotation d'équipement, la compensation de TVA, la Région, le Département (196 000€) pour l'aménagement vertueux du centre-bourg et le clocher, l'association pour la défense du patrimoine de Neville (30 000€), la communauté d'agglomération du Cotentin (187 000€). L'autofinancement est prévu à hauteur de 175 000€.

LE BUDGET DU GÎTE COMMUNAL "LE PRESBYTERE"

Grâce à une saison touristique très favorable, le gîte communal a réalisé en 2023, un chiffre d'affaires de 36 454€, permettant un excédent reporté en 2024 de 3 917€. Les dépenses ont été principalement consacrées au chauffage dont le coût est en hausse, au lavage du linge, aux commissions de Gites de France. Pour 2024, l'espoir d'une belle saison demeure.

En investissement, la situation permet le complément voire le remplacement d'équipements intérieurs, et l'acquisition d'un portail et d'un robot tondeur.

Rencontrer vos élus

Richard Leterrier, Maire

Le lundi de 14h30 à 17h

Le samedi sur rendez-vous

Dominique Hauchecorne, Adjoint en charge des travaux et des espaces verts

Le mardi de 9h à 12h

Valérie Montrieul, Adjointe en charge de la communication et du tourisme

Sur rendez-vous

Réservation du gîte communal Le Presbytère :

valerie.montrieul@vicq-sur-mer.fr

Francis Diss, Adjoint en charge des finances, du patrimoine, du littoral, des sentiers pédestres

Le vendredi de 9h à 12h

Alexia Lainé, Adjointe en charge des affaires sociales

Sur rendez-vous

Se renseigner sur ...

La vie de la commune, les décisions du conseil municipal, les réalisations et les projets de la municipalité, les associations et les activités sportives, culturelles ou de loisirs,

la location d'une salle communale ou du gîte

Le Presbytère...

Site internet : vicq-sur-mer.fr

Les actualités, événements ou aléas :

Page Facebook : [vicqsurmer](https://www.facebook.com/vicqsurmer)

Vous rendre à la mairie

Horaires d'ouverture

- Lundi de 14h à 17h
- Mardi de 9h à 12h / de 14h à 17h
- Mercredi de 9h à 12h / de 14h à 18h
- Jeudi de 9h à 12h / de 14h à 17h
- Vendredi de 9h à 12h / de 14h à 16h

Adresse

Mairie de Vicq sur Mer

17 bis Village de Cosqueville

50330 Vicq sur Mer

Contactez la mairie

Par téléphone

Tél : 02 33 54 31 96

En semaine et en dehors des horaires d'ouverture, un répondeur enregistre vos messages.

Le week-end, la ligne téléphonique de la mairie est transférée sur le téléphone personnel d'un élu.

Par mail

mairie@vicq-sur-mer.fr

Par illiwap

Application gratuite à télécharger sur téléphone

Pour vous permettre de nous envoyer des signalements (accident, animal en divagation, inondation, coupure d'eau ou d'électricité...)

BULLETIN MUNICIPAL DE VICQ SUR MER

Edité par : La mairie de Vicq sur Mer

Directeur de la rédaction : Richard Leterrier, Maire

Conception : Valérie Montrieul, Adjointe au Maire

ISSN 2681-5893

